



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 24 février 2026, le conseil municipal a adopté un plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap, pour l'année 2026. Ce plan d'action vise à identifier les obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap. Il vise également à décrire les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute en vue de réduire lesdits obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Ce plan d'action pourra être consulté sur le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec et sur le site Web de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 27 février 2026

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière de la Ville